

28 février 2014

Original: espagnol

(14-1267) Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

## **NOTIFICATION**

1.	Membre notifiant: HONDURAS
	Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés:
2.	Organisme responsable: Secretaría de Salud (Ministère de la santé)
3.	Produits visés (Prière d'indiquer le(s) numéro(s) du tarif figurant dans les listes nationales déposées à l'OMC. Les numéros de l'ICS devraient aussi être indiqués, le cas échéant): ICS 67.100.01
4.	Régions ou pays susceptibles d'être concernés, si cela est pertinent ou faisable:
	[X] Tous les partenaires commerciaux
	[] Régions ou pays spécifiques:
5.	Intitulé du texte notifié: RTCA 67.04.71:14 Productos Lácteos. Cremas (Natas) y Cremas (Natas) Preparadas. Especificaciones (RTCA 67.04.71:14. Produits laitiers. Crèmes et crèmes préparées. Spécifications) Langue(s): espagnol. Nombre de pages: 8
6.	<b>Teneur:</b> Établissement des spécifications auxquelles doivent satisfaire la crème et la crème préparée, en conformité avec la définition donnée au paragraphe 3 du règlement notifié. Ce texte s'applique à la crème et à la crème préparée destinées à la consommation humaine directe ou à une transformation ultérieure sur le territoire des États parties.
7.	Objectif et raison d'être: [X] innocuité des produits alimentaires, [] santé des animaux, [] préservation des végétaux, [] protection des personnes contre les maladies ou les parasites des animaux/des plantes, [] protection du territoire contre d'autres dommages attribuables à des parasites
8.	Existe-t-il une norme internationale pertinente? Dans l'affirmative, indiquer laquelle:
	[X] Commission du Codex Alimentarius (par exemple, intitulé ou numéro de série de la norme du Codex ou du texte apparenté)
	[] Organisation mondiale de la santé animale (OIE) (par exemple, numéro du chapitre du Code sanitaire pour les animaux terrestres ou du Code sanitaire pour les animaux aquatiques)
	[] Convention internationale pour la protection des végétaux (par exemple, numéro de la NIMP)
	[] Néant
	La réglementation projetée est-elle conforme à la norme internationale pertinente?  [X] Oui [] Non
	Dans la négative, indiquer, chaque fois que cela sera possible, en quoi et pourquoi elle diffère de la norme internationale:

9. Autres documents pertinents et langue(s) dans laquelle (lesquelles) ils sont disponibles:

Il existe une correspondance entre le règlement technique notifié et la norme du CODEX pour la crème et les crèmes préparées (CODEX STAN 288-1976).

10. Date projetée pour l'adoption (jj/mm/aa): À déterminer

Date projetée pour la publication (jj/mm/aa): À déterminer

- 11. Date projetée pour l'entrée en vigueur: [ ] Six mois à compter de la date de publication, et/ou (jj/mm/aa): À déterminer
  - [] Mesure de facilitation du commerce
- 12. Date limite pour la présentation des observations: [X] Soixante jours à compter de la date de distribution de la notification et/ou (jj/mm/aa): 29 avril 2014

Organisme ou autorité désigné pour traiter les observations: [X] autorité nationale responsable des notifications, [] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

13. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: [X] autorité nationale responsable des notifications, [X] point d'information national. Adresse, numéro de fax et adresse électronique (s'il y a lieu) d'un autre organisme:

Secretaría de Salud Dirección General de Regulación Sanitaria Centro de Tegucigalpa Antiguo edificio BANMA Esquina opuesta a Farmacia Regis

Fax: +(504) 2237 9404/2237 2726

Courrier électronique: geralfaro2000@yahoo.com

Dirección General de Integración Económica y Política Comercial Secretaria de Industria y Comercio Boulevard José Cecilio del Valle Edificio San José, 3<sup>er</sup> piso

Fax: +(504) 2235 3078/2235 5047

Courrier électronique: yulissa\_santos@yahoo.com

gsalinas\_sic@yahoo.com

Site Web: <a href="http://www.sic.gob.hn/dgiepc">http://www.sic.gob.hn/dgiepc</a>

Note: le texte figure dans les instruments juridiques du Honduras/ dans des notifications

du Honduras à l'OMC